



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 84/23 : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON ET L'ASSOCIATION LE FOYER RURAL

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la convention de partenariat pour l'organisation de la « Faites de la Soupe »,

DECIDE d'approuver la convention entre la Commune et l'Association LE FOYER RURAL, pour permettre, à ladite Association, de bénéficier d'un tarif préférentiel, dans le cadre de la représentation d'une pièce de théâtre « Bon Débarras » par la Compagnie FORCE NEZ le samedi 21 octobre 2023 à 16h00,

DIT que l'Association LE FOYER RURAL reversera à la commune la somme de 420€ttc, représentant 40% du coût global, les 60% restant étant pris en charge par le département.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 02 octobre 2023

Le Maire



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le 06 OCT. 2023

Et de la publication ou notification le 05 OCT. 2023